

Fonction publique : une attaque en règle

Le 1^{er} février, à l'issue d'un Conseil des ministres, Édouard Philippe a officiellement lancé la nouvelle phase de l'offensive contre les travailleurs du public. À nouveau, comme pour la loi travail, sous le couvert d'une mascarade de concertation avec les syndicats, les objectifs sont d'emblée fixés : 120 000 suppressions de postes, recours massif aux emplois précaires, remise en cause du statut des fonctionnaires.

Les suppressions de postes annoncées sont une déclaration de guerre aux salariés de la fonction publique et à la population tout entière, au moment où la situation devient dramatique du fait des manques d'effectifs dans les hôpitaux, les Ehpad, l'éducation, etc.

Qu'il s'agisse d'un grand plan de départs dits volontaires ou du non-remplacement des départs en retraite, le travail reposera sur encore moins de monde et les conditions de travail se dégraderont encore. Au-delà,

c'est bien sûr un nouveau coup porté aux milieux populaires touchés par le chômage – 120 000 jeunes en plus qui ne trouveront pas de travail – et par la dégradation continue des services publics.

Dès septembre, le gouvernement envisageait que l'État « réduise le périmètre de l'action publique » en abandonnant certaines missions, c'est-à-dire fasse passer un certain nombre de services au secteur privé. Introduire le privé et donc la logique du profit ne pourra que

dégrader le service rendu et les conditions de travail des salariés, puisqu'il faudra avant tout dégager du profit pour les entreprises sous-traitantes.

Le gouvernement a déclaré qu'il voulait « sortir du carcan statutaire ». En clair, il veut se donner les moyens de licencier ou de faire démissionner des travailleurs qui, jusqu'à présent, pouvaient penser être protégés par leur statut. Mais l'offensive de l'État, qui agit là en tant que patron, montre bien que, pour les fonctionnaires comme pour tous les travailleurs, tout dépend d'abord du rapport de force entre exploités et exploités. Le gouvernement veut pouvoir faire pression sur les travailleurs employés par l'État. Il veut, comme tous les employeurs et en leur nom à tous, faire baisser les salaires.



Dans le secteur public, depuis des années, tous les gouvernements remplacent les fonctionnaires par des salariés précaires. Aujourd'hui déjà, un employé sur cinq de l'État n'est pas fonctionnaire, c'est-à-dire que plus de 940 000 travailleurs y ont un statut précaire. Dans la fonction publique territoriale, c'est presque un sur quatre, et

les collectivités embauchent plus de contractuels que de fonctionnaires. Le gouvernement affiche sa volonté d'aller plus loin, dans toutes les fonctions publiques. Pour Macron et les milieux patronaux qui l'entourent et l'inspirent, moderniser la fonction publique, c'est précariser l'ensemble de ses salariés.

Antoine Ferrer

Plan "grand froid" : l'hypocrisie de cette société

Les températures sont descendues au-dessous de zéro dans plusieurs départements. Et, pour tous ceux qui sont à la rue, ces quelques degrés de moins rendent la vie encore plus terrible.

Les préfetures et l'État lancent le plan « grand froid », mais les mesures prises sont bien en dessous de ce qu'il faudrait, et aussi bien en dessous de ce qui pourrait être fait. En Île-de-France, il y a 13 000 places d'hébergement d'urgence. Un millier d'autres sont ouvertes dans le cadre du plan « grand froid ». Mais,

selon les estimations, il y aurait au moins 28 000 SDF en région parisienne. Ce qui veut dire qu'il faudrait plus que doubler ce nombre de places d'hébergement d'urgence.

Il y a pourtant des mesures immédiates que l'État pourrait et devrait prendre. Sans même parler des réquisitions d'immeubles

vides privés, il y a les bâtiments publics inoccupés. Dimanche 4 février, des militants du Droit au logement (DAL) ont manifesté devant l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Cet hôpital n'est plus en activité depuis plusieurs années, mais il possède au moins des centaines de chambres libres. En réponse à la manifestation du DAL, le préfet de Paris a expliqué que « ouvrir une aile de cet établissement de manière provisoire n'était pas commode », que « cela aurait engagé de lourdes dépenses pour une durée d'à peine trois à six mois ». Mais le Val-de-Grâce peut très bien héberger des gens. Il accueille déjà une partie des forces de l'armée du dispositif Vigipirate.

Après son élection, Macron avait dit qu'il ne devait plus y avoir, à la fin de l'année 2017, personne contraint de dormir « dans les rues, dans les bois ». Comme il est impossible de prétendre que cette promesse a été tenue, Julien Denormandie, secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, a osé sous-entendre mardi 30 janvier qu'il restait « à peu près une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France [qui dorment dehors], pour être très précis ». Il suffit de marcher dans les rues de Paris ou de prendre le métro pour

savoir que ce chiffre est révoltant et stupide.

Venant à la rescousse de son ministre, un député macroniste de Paris, Sylvain Maillard, a ajouté qu'au-delà de cette cinquantaine, les autres SDF sont dans la rue parce que « c'est leur choix ». Ce mépris des plus pauvres n'a rien de surprenant de la part d'un petit patron de start-up, ancien élu de droite. En réalité, toutes les associations d'aide aux sans-abris disent la même chose : beaucoup de SDF, sûrement la majorité, renoncent à demander un hébergement d'urgence à cause des difficultés à l'obtenir. Et c'est pour cela qu'ils se résignent à survivre dans la rue comme ils peuvent.

En 2012, l'État avait recensé plus de 140 000 SDF en France. Depuis, il n'y a pas eu de nouveau décompte. Mais, avec la persistance du chômage et la pauvreté qui augmente, il est certain que ce nombre est dépassé. Et c'est sans compter tous les migrants qui vivent eux aussi à la rue. Pourtant, résoudre le problème des sans-abris ne serait pas hors de portée de l'État. Il pourrait par exemple commencer par interdire les expulsions des plus pauvres. Mais, sans la mobilisation active

des classes populaires, rien de tel ne pourrait se faire, car l'État est bien trop lié aux classes riches pour aller contre leurs intérêts privés.

Pierre Royan

AGENDA

Fêtes régionales

Argenteuil-Bezons

Samedi 10 février
à partir de 16 heures
Salle polyvalente
Louis-Aragon
44, rue
Francis-de-Pressensé
à Bezons

Beauvais

Dimanche 18 février
à partir de 11 heures
Espace Argentine
15, rue du Morvan

Metz

Dimanche 18 février
à partir de 11h30
CALP – 2A, rue Mgr-Pelt
à Metz-Plantières

